



LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de St Sauveur de Cruzières

N°38
Juillet 2020

Le bulletin est édité et imprimé par la municipalité de St Sauveur de Cruzières ☎ 04.75.39.30.55
mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr
Site internet : www.saintsauveurdecruzieres.fr
Chargée de communication : FAIVRE Catherine

Décès

- ROQUES Laurent, André (domicilié à La Coste) décédé le 20/04/2020 à Nîmes
Toutes nos pensées vont à sa famille.

Naissances

- Naoto FRATELLINI- NAKANDAKARI, né le 26/03/2020 à Alès.
- Louane, Pascale, Corinne ZORZAN, née le 20/05/2020 à Alès.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.

Vacances d'été

Le bureau de la Mairie sera fermé
du 13 au 17/07/2020
et du 10 au 14/08/2020

Déchèteries

Devant l'afflux d'usagers qui fréquentent les déchèteries de « De Cèze-Cévennes » et afin de fluidifier l'accès à celles-ci, les horaires pour les déchèteries de Bessèges et de Saint-Victor de Malcap seront les suivants à compter du lundi 6 juillet 2020.

Du lundi au samedi de 7h à 13h.

Un nouveau point sera fait au 31 Juillet 2020.

Bibliothèque

Les horaires restent inchangés pour l'été :

- Le mercredi de 16 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

Emploi du feu

Les dispositions réglementaires en matière d'emploi du feu en Ardèche, mises à jour le 27 Mai 2020, sont disponibles en mairie.

Nos amis les animaux

Une campagne de stérilisation des chats errants va démarrer, avec la collaboration de 30 millions d'amis par le biais d'une convention.

Cimetière

L'entretien des tombes est une obligation morale et civique. Il s'agit à la fois de rendre hommage à la mémoire des personnes inhumées et de préserver l'harmonie et le bon état du cimetière.

La loi LABBE interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts. Ainsi, depuis janvier 2017, les Collectivités Territoriales doivent se passer de pesticides pour entretenir les espaces verts. Les cimetières ne font pas exception à la règle.

La loi n°2008-1350 du Code Général des Collectivités Territoriales relative à la législation funéraire, stipule que la police des cimetières relève de la compétence du maire en application des dispositions des articles [L. 2212-2](#) et [L. 2213-9](#).

C'est ainsi que le Maire est chargé d'assurer l'hygiène, la salubrité et la tranquillité publiques, le bon ordre et la décence dans le cimetière. Parmi les mesures que le maire est appelé à prendre, il faut citer celles qui garantissent ou rétablissent le bon état des tombes et la décence de leurs inscriptions. En outre, le maire prescrit toutes mesures concernant les plantations diverses.

Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont donc tenus de maintenir la tombe en bon état. C'est-à-dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer les pierres tombales, prendre soin des plantes, rénover la sculpture. Tous les aménagements et travaux sont à leurs frais.

Le maire peut, après avoir accompli les formalités nécessaires (publicité, saisine du conseil municipal...), constater l'état d'abandon d'une concession et prononcer la reprise par la commune des terrains affectés à une concession ayant cessé d'être entretenue ([articles L. 2223-17](#), [L. 2223-18](#) et [R. 2223-12](#) et suivants [du CGCT](#))

Aussi, nous demandons à tous les propriétaires ou ayants-droit d'une concession d'entretenir la sépulture de leur famille, dans le respect qui est dû à leurs défunts.



ACCA

Remise des cartes de chasse les vendredi 3 juillet et vendredi 14 août de 18h à 19h30 chez le Président.
Assemblée générale prévue au mois de septembre, la date sera affichée au local chasse.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 26 Mai 2020

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald.

Secrétaire de séance : ROMAN Bénédicte.

1°) Election du Maire

Madame FAIVRE Catherine, étant la plus âgée des membres du Conseil Municipal, prend la présidence pour procéder à l'élection du Maire. Après avoir constaté que les membres du Conseil présents forment la majorité des membres en exercice, elle les invite à voter à bulletin secret.

Monsieur CHAMPETIER Christophe est candidat. Il est élu à la majorité : 12 voix pour, 1 nul.

2°) Création des postes d'Adjoints

Monsieur CHAMPETIER Christophe reprend la présidence et propose de fixer le nombre de postes d'adjoints. Il rappelle que nous avons la possibilité de nommer 4 adjoints au maire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la fixation de 4 postes d'adjoints (13 voix pour).

3°) Election des Adjoints

Il est procédé à l'élection des adjoints proposés par Monsieur CHAMPETIER Christophe, à bulletin secret.

Monsieur PAYAN Jean-Christophe est élu 1^{er} adjoint à la majorité : 12 voix pour, 1 blanc

Monsieur CHAMPETIER Robert est élu 2^{ème} adjoint à la majorité : 12 voix pour, 1 blanc

Madame FAIVRE Catherine est élue 3^{ème} adjointe à la majorité : 11 voix pour, 2 blancs

Madame DELAUZUN Corinne est élue 4^{ème} adjointe à la majorité : 11 voix pour, 2 blancs

4°) Questions diverses

- Communauté de communes :

Le Maire rappelle au conseil qu'il ne siègera pas à la Communauté de Communes de Cèze Cévennes, fidèle à son engagement de non cumul de mandat ; Jean-Christophe PAYAN représentera la commune dans cet organisme en tant que conseiller communautaire titulaire et Robert CHAMPETIER, en tant que conseiller communautaire suppléant.

- Prochain Conseil Municipal : Mardi 2 Juin à 20h00.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 2 juin 2020

Étaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absents excusés : TEISSIER Guillaume

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Fixation du taux communal des impôts

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

La taxe d'habitation étant annulée, le Conseil Municipal constate que le produit à taux constants est de 91 148 €, somme à laquelle il faut ajouter la compensation de l'Etat d'un montant de 85 704 €, soit un total de 176 852 €, ce qui fait une augmentation de 3,8 % par rapport à 2019 sachant que le produit attendu 2019 était de 170 285 €

Le Maire propose d'appliquer un coefficient de variation proportionnelle de 1 et de voter les taux suivants :

Taxe foncière (bâti) : 13,62 %

Taxe foncière (non bâti) : 52,75 %

pour un produit fiscal attendu de 91 148 €.

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

2°) Indemnités du Maire et des Adjoints

M. le Maire propose de fixer les indemnités du Maire et des Adjoints, vu le Code Général des Collectivités territoriales :

- Maire : 40,30 % de l'indice brut 1027

- Adjoints : 10,70 % de l'indice brut 1027

Délibération votée à la majorité (12 voix pour / 2 abstentions : CHAMPETIER Christophe, VEZON Gérald)

3°) Présentation et vote du Budget Commune

Le Maire présente le budget de la commune pour l'année 2020

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	370 474,00	525 739,00
Recettes	370 474,00	525 739,00

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

4°) Présentation et vote du Budget Assainissement

Le Maire présente le budget assainissement pour l'année 2020.

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	82 279,00	57 387,00
Recettes	82 279,00	57 387,00

Délibération votée à l'unanimité (14 voix pour)

5°) Désignation des délégués aux Syndicats

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CDC de Cèze-Cévennes	PAYAN Jean-Christophe	CHAMPETIER Robert
Syndicats des Eaux de Barjac	CHAMPETIER Christophe DELAUZUN Corinne	CHAMPETIER Robert JOUBERT Anne-Laure
SIG Urbanisme	CHAMPETIER Christophe	GODET Cécile
Numérian (Informatique)	MOLLARD David	
Syndicat Mixte ABCèze	CARRERES Thierry	
SDE 07 (Syndicat départemental d'Energies)	CHAMPETIER Christophe	

En ce qui concerne la Commission des Impôts, une liste de 24 noms sera proposée à la Direction des Finances Publiques, qui désignera 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

Les habitants peuvent également participer à ces commissions.

6°) Choix de participation aux commissions

M. le Maire donne à chacun des conseillers la liste des commissions afin que chacun fasse le choix des commissions auxquelles il souhaite participer. Ce document sera étudié lors du prochain conseil municipal.

7°) Questions diverses

➤ Courriers reçus

- M. CLAIS Yvan signale un dépôt sauvage au Grand Vallat (Nettoyage prévu le 4/06),
- M. Alex MALBOS souhaite acheter la propriété SAINT ETIENNE Parcelles A 2402 – 2406 et 2403. Sur la parcelle A 2403, il existe une voie goudronnée utilisée depuis plus de 50 ans par tous les usagers de la route et habitants du Haut du Village. Réponse sera faite pour négocier un passage d'utilité publique,
- Ministère de l'Armée de l'Air : manœuvres militaires du 15 au 18 Juin au quartier Soulas,
- A2Style : demande un dégrèvement pour le loyer salon de coiffure, en raison du confinement et d'un cambriolage dont elle a été victime.

➤ Travaux divers effectués et à prévoir

- Réalisation d'une marche chez Mme SMET suite à l'aménagement du trottoir,
- Réfection du chemin de Lavabre aux Agusas avec apport de gravier,
- Travaux effectués par le Département Pont neuf route de Saint Ambroix,
- Arbres entre Lavabre et le Mas de Guillaume à faire évacuer par ABCèze,
- Borne électrique pour les véhicules électriques en dysfonctionnement (signalé au SDE),
- Achat d'un bouteilleur réfrigéré et réfection de la voûte, place Joseph Blancher,
- Cheminement écoles publique et privée pour protocole sanitaire,
- Travaux d'ouverture de la piste pour les coupes de bois à venir.

➤ Infos diverses

- Incivismes : déchets de chantier sur la voirie neuve, centre du village, et poteau au Stade déplacé par un véhicule,
- Remerciements pour les masques par les Salvicruziennes et Salvicruziens,
- Nettoyage des bacs Ordures Ménagères le 18/06 par la CDC,
- Réunion avec le diocèse pour l'avenir de l'école privée et de ses finances le 05/06,
- Demande de DP MATON Sébastien pour agrandissement à l'identique (garage),
- Demande de PC GAEC Le Gabriel pour un tunnel agricole de 300 m².

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 25 juin 2020

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, ZAMORA Julie.

Absents excusés : PAYAN Jean-Christophe, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald (donne pouvoir à DUCROS Adeline)

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Délégations du Conseil au Maire

Le Conseil Municipal décide de déléguer à M. le Maire divers pouvoirs pour la durée du mandat.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour)

M. le Maire précise qu'il doit faire un arrêté pour les délégations des adjoints.

2°) Délibérations pour les différents Syndicats ou Commissions

- M. le Maire rappelle que, lors de la séance du 2 Juin 2020, des délégués avaient été nommés. Il convient de compléter le tableau et délibérer pour valider ces nominations.

Syndicats - Commissions	Titulaires	Suppléants
CDC de Cèze-Cévennes + Pays des Cévennes	PAYAN Jean-Christophe	CHAMPETIER Robert
CLECT	CHAMPETIER Christophe	PAYAN Jean-Christophe
Syndicats des Eaux de Barjac	CHAMPETIER Christophe DELAUZUN Corinne	CHAMPETIER Robert JOUBERT Anne-Laure
SIG Urbanisme	CHAMPETIER Christophe	GODET Cécile
Numérian (Informatique)	MOLLARD David	
Syndicat Mixte ABCèze	CARRERES Thierry	
SDE 07 (Syndicat départemental d'Energies)	CHAMPETIER Christophe	CHAMPETIER Robert
Commission Appel d'Offres	CHAMPETIER Christophe CHAMPETIER Robert DELAUZUN Corinne GARCIA Malorie	GODET Cécile JOUBERT Anne-Laure ZAMORA Julie
SDEA-Syndicat Développement, Equipement, Aménagement	MOLLARD David	
Urbanisme (Instruction et délivrance des dossiers d'urbanisme pour lesquels le Maire est intéressé) + ADS	GODET Cécile	
Commission des impôts : Une liste de 24 noms est proposée, 12 personnes seront choisies par la Direction des Finances Publiques pour participer à cette commission		

Délibérations votées à l'unanimité (13 voix pour)

- M. le Maire explique au Conseil que le comptable de la Trésorerie de Les Vans demande une autorisation générale et permanente de poursuites contentieuses.

Délibération votée à l'unanimité (13 voix pour)

3°) Election du 4^{ème} adjoint suite à la démission de M. PAYAN Jean-Christophe

M. le Maire donne lecture du courrier de M. PAYAN Jean-Christophe qui souhaite démissionner de son poste d'adjoint afin de se consacrer en tant que délégué à la CDC de Cèze-Cévennes. La démission étant acceptée par M. le Sous-Préfet, M. le Maire propose de procéder à l'élection d'un 4^{ème} adjoint à bulletin secret.

Monsieur MOLLARD David est élu 4^{ème} adjoint à la majorité : 12 voix pour, 1 blanc.

4°) Questions diverses

- **Choix des commissions** : tableau disponible au secrétariat de Mairie
- **Communauté de Communes** : des dépôts sauvages ont été repérés dans différents sentiers de randonnée.
- **Convention CDG** : Le Centre de Gestion accompagne les collectivités de l'Ardèche dans la gestion du personnel. Il propose une convention pour accompagner les dossiers retraite.
- **Recensement 2021** : Mme FAIVRE Catherine est nommée coordonnateur communal.
- **Antenne de téléphonie** : La Sté ITAS a fait deux propositions pour l'installation d'une antenne relais téléphonique, selon l'obligation réglementaire de l'opérateur Orange (2 lieux sont proposés : au stade ou au Château d'eau). Le Conseil émet un avis favorable pour la poursuite de l'étude au stade sur un pylône d'éclairage existant.
- **Travaux divers effectués et à prévoir**
 - Travaux station d'épuration (bilan 24 heures règlementaires)
 - Site « signal réseaux » pour problème de poteaux téléphoniques (fil coupé, poteau cassé...)
 - Nettoyage de la place Joseph Blancher et du cimetière (rappel que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires).
 - Problème de réseau d'assainissement au niveau de l'école publique.
 - Entretien des berges par ABCèze, quartier Lavabre suite à la chute d'arbres.
 - Pose du dos d'âne en face du cimetière, le balisage interviendra semaine 27.
- **Courriers reçus et envoyés**
 - Alexandre JEUNE demande de rappeler aux parents d'élèves de ne pas se garer dans sa propriété (problèmes de responsabilité du propriétaire).
 - Courrier de POLYEXPERT pour la maison de Mme CHAUVET qui aurait subi des dommages lors des derniers travaux Traverse du village, expertise le 27 juillet.
 - Mairie à Mme ARNAUD (A2Style) concernant sa demande de réduction de loyer suite au confinement : le Conseil étudiera cette demande au vu du bilan annuel.
- **Infos diverses**
 - A la suite de notre entretien avec le Directeur diocésain, M. JOUVE, nous avons été informés de la mutation de Mme RODIER.
 - Chute du chauffe-eau à l'appartement 1^{er} étage Mairie, réparation effectuée par Jean-Noël DOURS
 - CFE : courrier adressé aux entreprises pour un dégrèvement d'une partie de la CFE ; la commune n'a pas encore reçu l'information.
 - Information sur l'éventuelle vente de la maison SAINT-ETIENNE (voie privée), pas de nouvelles de l'acquéreur malgré des demandes de rendez-vous.
 - Un chat mort a été retrouvé dans la rivière enfermé dans un sac, quartier Vialarès.
 - Demande de permis de construire de M. BOISSIN René pour une maison aux Felgères.
 - Prochain conseil, le vendredi 10 juillet à 18h00 (date obligatoire, élections sénatoriales).